



Vie municipale

Consultation des riverains de l'avenue Foch

Le maire Michel Breuille souhaite revoir le statut des places de stationnement avenue Foch, de la place de la République à la rue du four. Pour ce faire, il lance une concertation des riverains de cette rue à travers un questionnaire à remplir.

Publié le 5 février 2024

Après les différents constats et échanges qui ont été faits lors de la réunion du 7 décembre au sujet du stationnement dans l'avenue Foch, le maire Michel Breuille souhaite revoir le statut des places de stationnement dans cette rue, de la place de la République à la rue du four, et faire respecter la réglementation correspondante. Afin d'aider à prendre les meilleures décisions, un questionnaire est soumis ci-joint aux habitants de l'avenue Foch qui sont invités à le remplir et à le renvoyer à l'accueil de la mairie, au plus tard le 24 février ou par mail à l'adresse : mairie@esseylesnancy.fr.



HÔTEL DE VILLE

Place de la République
54270 Essey-lès-Nancy

Se rendre en mairie

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
(fermeture à 16h30 le vendredi)
le samedi de 10h à 12h (état civil)

Horaires d'affluence